



PLONGE DANS LES SÉRIES

Programme pilote pour
la coproduction de séries
2023-2025



Premiers résultats

Résultant du **Processus des Séries TV de Budapest**, le programme pilote de coproduction de séries est une **initiative de trois ans** qui vise à accroître la **diversité géographique et thématique** de la narration audiovisuelle en renforçant la **coopération internationale** des pratiques de production grâce à un **soutien financier** pour des **séries indépendantes** de haute qualité. Il compte à ce jour **15 contributeurs**.



01

Créer un mécanisme de financement flexible pour s'adapter à l'environnement économique extrêmement dynamique des séries.

02

Favoriser les séries indépendantes sous la forme de coproductions internationales.

03

Stimuler la circulation d'œuvres culturellement et linguistiquement diverses dans les États membres.

04

Inclure dans la coproduction les principes de partage de la propriété intellectuelle et de partage des droits secondaires.

05

Intégrer la participation de tous les fournisseurs de services de médias audiovisuels.

06

Inciter les différentes parties des États membres à garder le contrôle créatif sur la coproduction de séries lorsque des acteurs extérieurs à ces mêmes États sont impliqués.

Soutien à la coproduction de séries

Appel à projets #1-2023

Subvention conçue pour aider la **coproduction de séries en phase avancée de financement**. Les coproductions doivent impliquer un **producteur indépendant** établi dans un des pays contributeur et au moins un **coproducteur indépendant** établi dans un pays membre d'Eurimages
La subvention est de 250 000 € ou 500 000 € par projet soutenu.

Total des subventions accordées en 2023

3 000 000 €

7
projets
soutenus

10
langues
nationales et
régionales

26
coproducteurs
dans
15 pays

33
diffuseurs/streamers
dans
15 pays

Soutien à la coproduction de séries

Appel à projets #1-2023

7

projets
soutenus

6

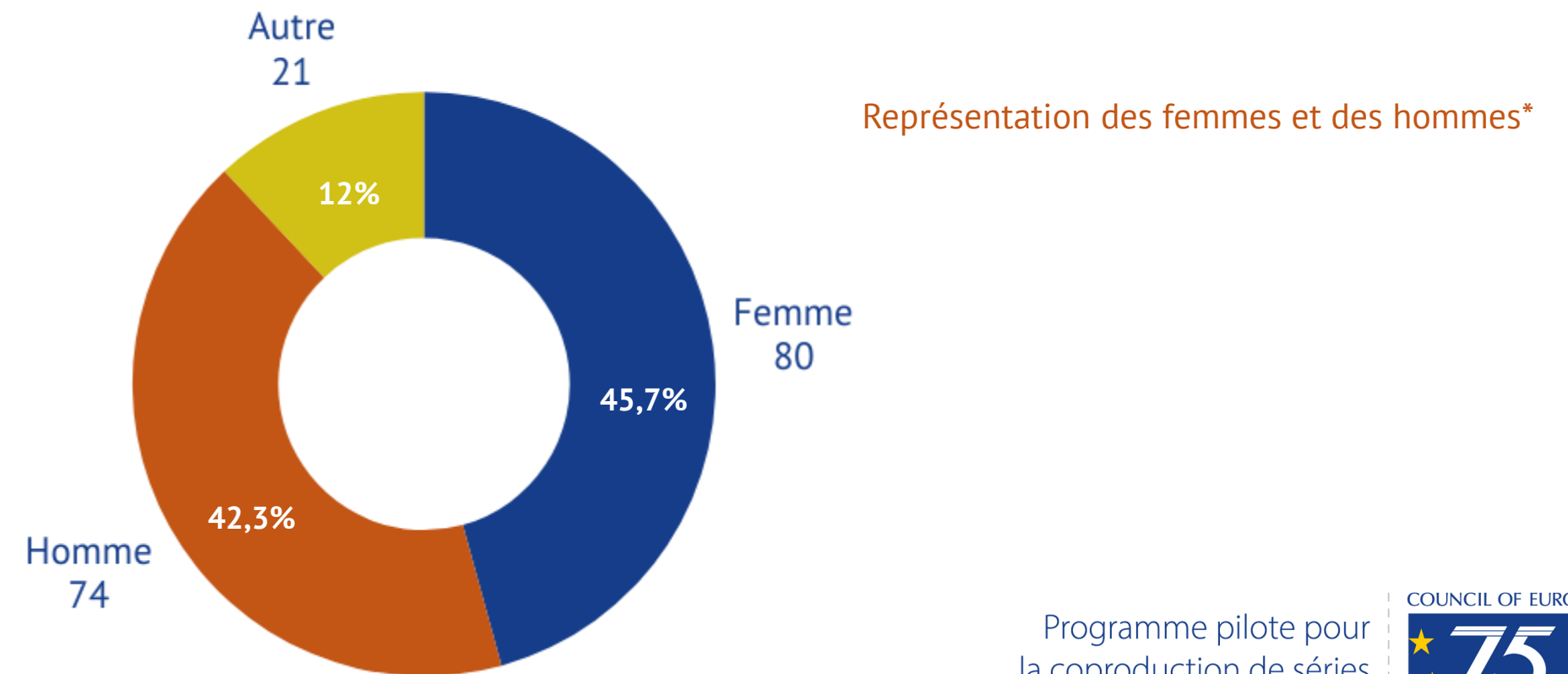
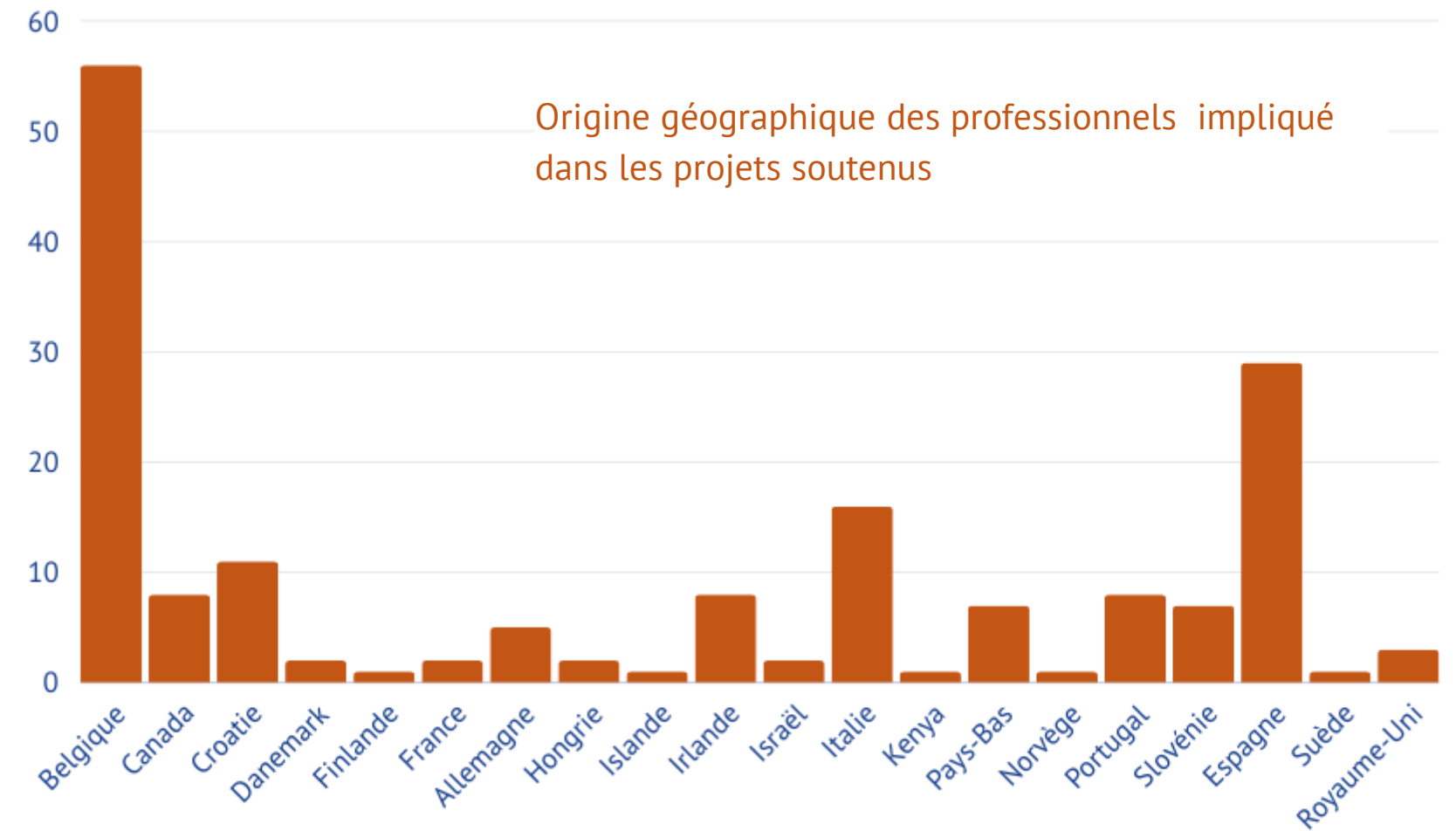
projets
impliquent des
producteurs et
coproducteurs
belges

3

projets
majoritairement
belges

7

diffuseurs et
streamers belges
impliqués



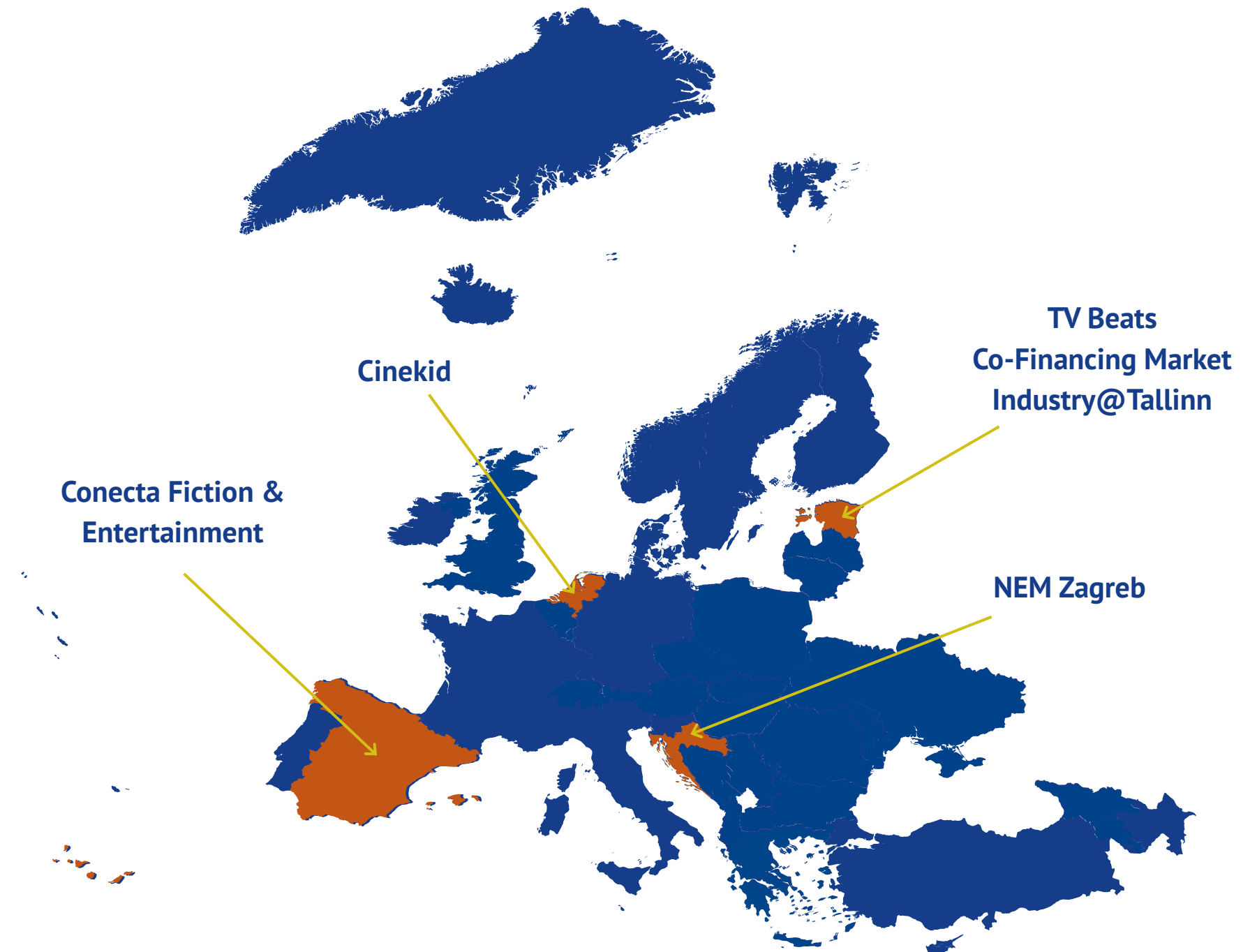
Prix au développement de coproduction de séries

Appel à partenariats #1 (2023)

Partenariat avec des marchés de coproduction de séries pour la présentation d'un **Prix au Développement de Coproduction de Série**.

Le prix est attribué à un projet développé par un **producteur indépendant** établi dans un des Etats membres d'Eurimages ayant l'intention d'**impliquer** au moins **une autre société de production indépendante** d'un autre État membre d'Eurimages.

50 000 €



Programme pilote pour
la coproduction de séries
2023-2025



Appel à projets #2-2024

4 mars- 9 avril

3 500 000 €

Appel à partenariats #2-2024

1-19 septembre

200 000 €

L'instrument juridique du Conseil de l'Europe sur la coproduction internationale d'œuvres audiovisuelles prenant la forme de séries

2021

▶ Déclaration des Ministres de la Culture des États membres du Conseil de l'Europe qui a invité le Comité des Ministres à continuer de **soutenir le processus des séries dramatiques** de Budapest et à **développer un nouvel instrument juridique paneuropéen** pour codifier les règles des **coproductions de séries**.

▶ Travail mené par un **groupe d'experts** créé par le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP)

2022

2023

▶ À la suite de commentaires soumis par L'UER sur le projet de convention, et aux discussions qui en ont découlés, le **processus a été suspendu**. Il reprendra à la **sixième réunion** qui se tiendra à Bruxelles les **29-30 mai 2024**

Programme pilote pour
la coproduction de séries
2023-2025

